

Intervention Conseil Municipal

Rapport 2 Développement durable

C'est la loi qui vous oblige à présenter un rapport sur la situation interne en matière de développement durable, c'est vrai..... Et j'ajouterai même que vous vous obligez, dans le discours bien sûr, à être un peu plus écolo..... c'est quand même grâce aux écologistes que vous êtes à la tête de cette mairie.....

Revenons-en au rapport

Un rapport qui parle de la maîtrise de l'énergie, mais aussi du bureau information jeunesse et de ses actions avec les jeunes ou encore du CCAS qui accompagne les habitants les plus fragiles, à ce propos,

Vous avez oublié de mentionner les associations et les quelques commerçants qui ont également été des acteurs de la solidarité pendant cette période de confinement

Comme le Club de foot de Vénissieux qui a mis en place une cagnotte Leetchi - merci aux contributeurs - et la fondation Orange qui ont fourni des tablettes à 50 familles vénissianes, des plus modestes, pour ne pas que leur enfant soient coupés du système scolaire

Beaucoup d'actions de solidarité et de toutes parts, c'est très bien, mais je ne vois pas pas le rapport avec le développement durable.

Dans votre rapport, il y a beaucoup de bonnes intentions pour 2021 qui pourraient être complétées par des réalisations, comme :

- Aménager les toits des bâtiments communaux avec des panneaux solaires
- Entretien le toit des écoles pour éviter les fuites

- Débitumer les cours d'école et végétaliser leurs murs et leurs cours

Moins de bitume dans les cours, plus de plantes, d'herbe et même de potager, permet de lutter contre les îlots de chaleur, qui se forment à cause du manque d'espaces verts. Ainsi, les enfants pourront profiter de plus d'ombre et de fraîcheur.

- Équiper le parc de véhicule communal en véhicule électrique
- Contrôler la consommation des véhicules communaux afin de réduire les coûts
- Doter l'éclairage public d'ampoule LED basse consommation
- Éteindre les lumières de la médiathèque les soirs et les week-ends

Et puisque vous êtes les actionnaires majoritaires de la SACOVIV, montrez l'exemple aux autres bailleurs, soyez audacieux, soyez proactifs

- Végétalisation des murs des bâtiments du patrimoine SACOVIV, installer des panneaux solaires sur les toits de votre patrimoine, peindre les toits en blancs, pour lutter contre les hausses des températures, c'est 3 à 5°C en moins en période chaude.
- Contraindre, Vénissieux Énergie, DALKIA, à réparer le réseau de chaleur pour éviter les coupures de chauffage dans les écoles et chez l'habitant.

Au passage, les convecteurs que vous avez fait livrer dans les écoles ne sont pas suffisants pour chauffer les locaux et la charge électrique est tellement importante que le réseau électrique disjoncte.

Madame le maire, des propositions simples et qui ne demandent qu'un peu de volonté politique, mais peut être que vous allez pouvoir nous présenter un calendrier de mise œuvre de ces actions

Enfin pour finir

La mise en place de la ZFE, arrive à grand pas, (zone à faible émission) sur notre commune avec pour objectif de réduire la pollution : notamment l'émission de particules fines par les moteurs Diesel.

La circulation des véhicules de Crit air 3, c'est-à-dire tous les véhicules immatriculés avant 2011, sera interdite sur la commune.

Autant dire que dès la mise en place de la ZFE, la majorité des vénissianes et des vénissians ne pourront plus utiliser leur véhicule, notamment pour se rendre au travail.

Allez-vous demander une dérogation pour que les vénissianes et les vénissians puissent circuler avec leur véhicule, comme pour les véhicules municipaux ?

Si cette mesure part d'une bonne intention, qui est de diminuer la pollution, elle ne tient pas compte des particularités et de la sociologie de notre commune.

En effet, Vénissieux n'est pas Lyon, ni Villeurbanne

Le revenu moyen ici est d'environ 1100e par mois,

A Vénissieux le taux de pauvreté est de 31%, à Lyon il est de 15%

À Vénissieux la part des ménages fiscaux, donc imposables, est de 37 % alors qu'à Lyon, 60% des ménages sont imposables

Ceci, Madame Le Maire, n'est pas nouveau et c'est la conséquence des politiques menées depuis des décennies (politiques que vous avez validées et auxquelles vous avez largement contribué) :

Quand on fait le choix d'entasser les plus modestes et les classes sociales défavorisées aux mêmes endroits, quand on néglige la mixité sociale, on obtient toujours plus de pauvreté.

Ceci est notre réalité,

Madame Le Maire, et il convient de prendre en compte notre réalité, avant de vous découvrir subitement une fibre écologique opportunément d'actualité.

Les Vénissians, comme l'ensemble des français, souhaitent ardemment vivre dans une ville moins polluée et plus respectueuse de l'environnement.

Mais, ils souhaitent aussi pouvoir se rendre à leur travail, vivre en sécurité, ne plus retrouver leur véhicule incendié et ne plus être dans l'impossibilité de stationner près de chez eux parce qu'on ne fait pas enlever les véhicules tampons...

Les Vénissians, comme l'ensemble des français, sont favorables à des mesures écologiques de bon sens, mais ils n'ont tout simplement pas les moyens d'investir dans des véhicules récents.

Pourtant Madame Le Maire, au-delà de l'écologie punitive que vous proposez, il est possible de mettre en œuvre des mesures simples et efficaces, comme nous vous l'avons proposé en début de notre intervention